

Glossaire des Patois de la Suisse Romande



COMMISSION PHILOLOGIQUE

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 22 mai 1915, à Yverdon

Ouverture de la séance à 2 heures.

Présidence de M. J. BONNARD.

Présents : MM. BONNARD, FALLET, GAUCHAT, JEANJAQUET, MURET, PIAGET, ROSSEL.

Excusés : MM. MORF et SAVOY.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Virgile Rossel, nouveau représentant du canton de Berne dans la Commission, et donne lecture des lettres d'excuse de MM. Morf et Savoy, empêchés d'assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 30 septembre 1913 est adopté.

Comptes de 1913 et 1914. — Le résumé des comptes de 1913 et de 1914 est distribué aux membres de la Commission par le secrétaire-caissier. Ces comptes présentent en 1913 un solde actif de fr. 1425,95, et en 1914 de fr. 2226,05, solde qui a été reporté au compte de l'exercice suivant.

Rapport du rédacteur en chef. — M. Gauchat expose la situation actuelle du *Glossaire* et rend compte de l'état d'avancement des divers travaux. Le classement continue à être la préoccupation principale de la Rédaction. M. Gauchat poursuit son grand travail de réunion des différentes séries cantonales et l'employée du Bureau a commencé la fusion du bloc général qui en résulte avec les matériaux des correspondants. Les réponses aux questionnaires 1-63, qui représentent à peu près le tiers de ces matériaux, sont actuellement en œuvre, et le classement en sera achevé avant la fin de l'année. On peut prévoir que le tout sera terminé dans un délai de 3 ans. Le nombre des « résumés » des questionnaires, qui était de 136 à la fin de 1914, est aujourd'hui de 145; la Rédaction compte arriver en 1917 au terme de ce laborieux enregistrement. Les dépouillements de textes patois sont restés quelque peu en arrière, mais des mesures seront prises pour que ce travail soit aussi achevé en temps utile.

En ce qui concerne les publications, le tome II de la *Bibliographie* s'imprime et pourra peut-être paraître encore en 1915. Les tractations avec la maison Protat pour l'impression des *Tableaux phonétiques* ont été interrompues par la guerre. Elles seront reprises dès que les circonstances le permettront. Le crédit inscrit au budget pour cet ouvrage a été versé à un compte d'attente. Par mesure d'économie, la Rédaction s'est décidée à cesser la publication du *Bulletin du Glossaire*. Cette suppression, annoncée dans le *Rapport* déjà pour fin 1914, a été renvoyée à 1915, afin de permettre de faire paraître les articles déjà rédigés. La question de la publication de l'*Atlas* reste toujours en suspens tant que les fonds nécessaires ne sont pas assurés. M. Gauchat a fait des démarches, qu'il a bon espoir de voir aboutir, en vue d'obtenir une subvention de la « Stiftung für wissenschaftliche Unternehmungen », créée récemment à l'Université de Zurich. Le concours de fondations analogues de la Suisse française pourra aussi éventuellement être sollicité.

Enquête sur les noms de lieux. — M. Muret rapporte d'abord sur les résultats du recensement des patoisants, qui avait été décidé dans la dernière séance pour les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel. Le Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel s'est occupé de la chose avec beaucoup d'empressement et a fait imprimer une circulaire qui a été adressée aux autorités communales avec un formulaire pour les réponses. Presque toutes les communes neuchâteloises ont répondu et M. Muret a déjà pu profiter des renseignements obtenus, lors de son passage à la Béroche, pendant l'été de 1914. Dans le canton de Vaud, 254 formulaires sont rentrés sur environ 330 expédiés. 51 communes déclarent ne plus posséder aucun patoisant, mais en général le nombre de ceux-ci dépasse les prévisions. Quelques-uns ont écrit des lettres en patois, dont M. Muret communique un échantillon. Le canton de Genève ne paraît pas encore avoir procédé à l'envoi de la circulaire.

L'enquête sur le terrain que M. Muret avait commencée en 1914 dans le Jura bernois a été brusquement arrêtée par la guerre et le moment n'est pas venu de la reprendre. Il sera préférable l'été prochain de visiter les représentants isolés du patois, que la statistique a révélés dans certaines localités, pour leur demander les formes dialectales des noms locaux avant leur disparition complète.

A Neuchâtel, M. Muret a confié dernièrement à M. Paul Vuille le dépouillement des anciens plans conservés aux Archives de l'État. Ce nouveau collaborateur, bien préparé pour un semblable travail, s'est mis à l'œuvre, mais il est à craindre qu'on ne soit bientôt arrêté par l'insuffisance des crédits disponibles.

Règlement pour la Rédaction. — M. Gauchat prie la Commission de bien vouloir donner son avis sur un projet de règlement que la Rédaction a élaboré et qui détermine les obligations et les droits des rédacteurs du *Glossaire*, du directeur de l'enquête sur les noms de lieux et du personnel auxiliaire. Après lecture du projet, M. Piaget voudrait que la discussion en fût ajournée, afin de permettre à la Commission de l'examiner à loisir, cet objet n'étant d'ailleurs pas spécifié à l'ordre du jour. M. Jeanjaquet fait observer que la question est essentiellement du ressort de la Commission administrative, mais que la Rédaction a cependant tenu à la soumettre aussi à la Commission philologique pour connaître son opinion. Un renvoi retarderait considérablement la solution, sans grand avantage probable. Le règlement proposé n'innove rien quant aux obligations et aux indemnités de la Rédaction: il ne fait que fixer par écrit ce qui résultait jusqu'ici d'une simple entente verbale. On a ajouté quelques dispositions concernant les cas de

maladie ou absence prolongée, de démission ou de décès, afin d'avoir une base stable et d'éviter des contestations si ces éventualités venaient à se produire. M. Piaget n'insistant pas pour le renvoi, on passe à la lecture des articles du projet, qui sont tous adoptés sans modifications. Le règlement ainsi approuvé sera transmis à la Commission administrative.

Budget de 1915. — Par suite des difficultés financières actuelles, la Rédaction a été invitée par les autorités à présenter pour 1915 un budget notablement réduit. Les subventions de la Confédération et des cantons ont été diminuées d'environ un tiers, et certains cantons auraient désiré une réduction encore plus forte. Le budget transcrit ci-dessous a toutefois été adopté par la Commission administrative dans sa séance du 17 octobre 1914, à Berne. Le solde actif de fr. 2226,05 reporté à l'exercice 1915 permet aujourd'hui de relever un certain nombre de postes et les chiffres primitifs sont rectifiés comme suit :

RECETTES

1. Solde actif au 31 décembre 1914	Fr.	2,226 05
2. Subvention de la Confédération	»	9,286 —
3. Subventions des cantons :		
Berne	Fr.	422 —
Fribourg	»	590 —
Vaud	»	759 —
Valais	»	590 —
Neuchâtel	»	677 —
Genève	»	676 —
	»	3,714 —
Total	Fr.	<u>15,226 05</u>

DÉPENSES

	Budget d'octobre 1914	Budget rectifié
1. Frais de voyages et d'enquêtes	Fr. 1,000 —	Fr. 1,500 —
2. Livres	» 100 —	» 200 —
3. Frais de bureau et ports	» 400 —	» 400 —
4. Local et assurance	» 750 —	» 750 —
5. Réunion de la Commission philologique	» 200 —	» 200 —
6. Copiste	» 1,800 —	» 1,800 —
7. Honoraires du secrétaire-caissier	» 300 —	» 300 —
8. Indemnités des trois rédacteurs	» 5,900 —	» 6,900 —
9. Frais d'impression	» 100 —	» 600 —
10. Enquête sur les noms de lieux	» 1,500 —	» 1,500 —
11. Bibliographie	» 800 —	» 800 —
12. Travaux d'archives	» 100 —	» 100 —
13. Imprévu	» 50 —	» 176 05
Total	Fr. 13,000 —	Fr. <u>15,226 05</u>

Budget de 1916. — Les chiffres non rectifiés du budget de 1915, tels qu'ils sont transcrits ci-dessus, sont adoptés comme projet de budget pour 1916. Ils donnent comme total des recettes et des dépenses la somme de fr. 13,000. —

Discussion des articles spécimens du *Glossaire*. — La série d'articles spécimens du *Glossaire* publiée par M. Gauchat dans le *Bulletin*, sous le titre de *Trilogie de la Vie*, a été réunie en brochure et adressée aux membres de la Commission pour servir de base à un échange de vues sur les normes à adopter pour la rédaction, la disposition et le caractère général des articles définitifs. M. Gauchat passe successivement en revue les différentes questions à examiner et indique les règles qu'il a suivies et les principes qui l'ont guidé. Peu de points donnent lieu à discussion, MM. Tappolet et Jeanjaquet ne sont pas convaincus que l'ordre historique de filiation des sens soit celui qui convienne le mieux, tandis que M. Muret appuie la manière de voir de M. Gauchat. La question de la nomenclature géographique, laissée en suspens pour quelques détails dans la dernière séance, est remise à la décision de la Rédaction. M. Jeanjaquet aimerait à voir préciser et restreindre la place à accorder à la toponymie dans le *Glossaire* et M. Tappolet revendique partout une rubrique spéciale pour la synonymie. M. Piaget est un peu effrayé de l'extension prise par la partie encyclopédique. Les sources sont disparates et leur fusion n'est pas toujours assez complète. M. Muret trouve également certains articles trop touffus et voudrait répartir davantage la matière sous les mots spéciaux auxquels elle se rattache. Mais ces critiques de détail ne l'empêchent pas d'admirer l'ensemble et d'exprimer à M. Gauchat ses félicitations pour l'excellent travail accompli.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 h. $\frac{1}{2}$.

Le Secrétaire,

J. JEANJAQUET.

Le Président,

J. BONNARD, prof.